

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 35-36

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXVII^{me} ANNEE

N^o 35-36.



LAUSANNE

7 Septembre 1901.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Editeurs, acheteurs et lecteurs. — Les jeux de l'enfant pendant la classe. — Chronique scolaire : Jura bernois, Genève, Fribourg, Vaud, France. — Correspondance. — Assemblée de l'Union suisse pour le développement du dessin. — Partie pratique : Les tâches d'observation. — Composition. — Dictées. — Récitation. — Géométrie. — Economie domestique. — Bibliographie.*

EDITEURS, ACHETEURS ET LECTEURS

Quand la maison Bridel dona, il y a quelque quinze ans, une magnifique édition illustrée des *poésies d'Henri Durand*, les amis des lettres romandes s'en réjouirent fort¹. D'aucuns ne purent cependant retenir l'expression d'un regret, d'une crainte : ces vers charmants, aimables épanchements d'un cœur chaud, riantes descriptions à la portée des amateurs les plus modestes, quel dommage que la lecture en doive être réservée dorénavant aux seuls privilégiés dont le salon pourra leur offrir l'hospitalité ! Et bouquineurs de guetter les exemplaires itinérants des anciennes éditions à quarante sous.

Quand M. Warnery lança, sous forme de préface à son beau livre *Sur l'Alpe*, une sorte de manifeste poétique qui fit pas mal de bruit dans le pays, nombre de maîtres d'école, à l'afût de tout ce qui peut contribuer à leur culture, durent se dire : que le volume ne soit pas à la portée de notre bourse, passe encore ; mais cette préface, qui intéresserait tout particulièrement des gens chargés, entre autres, d'exposer par ci par là telle question de versification, quel dommage qu'on ne nous l'offre pas en modeste brochure, accompagnée de quelques pièces de vers bien caractéristiques.

Les instituteurs, dira-t-on, ne sont pas fondés, dans ces deux cas, et dans bien d'autres analogues, à se plaindre plus que le commun des lecteurs peu fortunés. Voyons donc ailleurs.

M. Jules Payot a publié, coup sur coup, il y a quelques années, deux appels qui s'adressaient presque exclusivement, le second sur-

¹ Les principaux articles du programme de propagande adopté par la *Société suisse de réforme orthographique* portent sur : l'*x* final ; le trait d'union ; les groupes *th*, *rh*, *ch*, *ph* : l'*y* équivalent à *i* ; les consonnes redoublées. Sur ce dernier point, l'auteur n'a plus supprimé la consonne après un *e* muet que dans les verbes en *eler* et *eter*, et pour la formation du féminin ; cela, uniquement dans l'intérêt de la propagande, parce qu'il a pu constater que l'emploi de l'accent grave cause au lecteur un réel embarras.

tout, aus éducateurs : il proclama d'abord la nécessité d'attacher plus d'importance à l'*Education de la volonté*, puis il donna *Aus instituteurs et aus institutrices* de nombreux et judicieux conseils, qui eussent dû être lus bien plus que ce n'a été le cas. Mais le premier de ces livres est très cher ; le second l'est encore trop. Pourquoi donc ? C'est que l'un appartient à une collection dont tous les volumes atteignent des pris qui font reculer d'avance le maître d'école. C'est que, dans la fixation du pris de vente de l'autre, est intervenu ce singulier facteur, qu'on pourrait dénomer la « superstition parisienne — et romande — du volume à f. 3 50. »

Oh ! cette manie, que de fois on nous a fourni l'occasion de la déplorer ! Connaissiez vous le piquant recueil d'observations que M. Emile Deschanel a intitulé : *Les déformations de la langue française* ? Ce n'est ni de l'érudition filologique, ni de la philosophie du langage ; mais c'est plus et mieux qu'une dissertation superficielle sur quelques cas intéressants de « déformations » ou de « déviations » ; il n'est guère, en effet, d'ouvrage de ce genre mieux fait pour engager un observateur de culture même moyenne à scruter à son tour la langue usuelle ; à faire un certain choix dans les expressions qu'on emploie autour de lui ; à se surveiller quand il parle, sans pour cela tomber dans le précieux ou le pédant : en somme, livre d'une lecture facile et profitable, surtout pour qui a médité, au préalable, quelque étude comme celle de A. Darmstetter sur la *Vie des mots*. A qui donc pareil volume, d'ailleurs bref, conviendrait il mieux qu'aus gens chargés d'enseigner leur langue maternelle ?...

... Mais voilà ! La couverture jaune de Calman Lévy, ça se paye f. 3 50. Alors, ces articles de revue qui ont obtenu un si vif succès, on les réimprime en caractères très gros sur papier très épais, en laissant beaucoup de blanc, en interlignant largement, en chargeant les pages aussi peu que possible... Et l'on tire bon pris de cette édition, que l'*Educateur* logerait tout entière en cinq numéros de son plus gros texte !

Absurde et grotesque, mon raisonnement, n'est-ce pas ? Depuis quand estime-t-on la valeur d'un volume de prose en en comptant les mots ?... D'accord. Mais l'instituteur, à qui, plus qu'à nul autre, des volumes de ce genre sont destinés à rendre service, l'instituteur achète d'ordinaire ce qu'il peut plus que ce qu'il voudrait ; et, s'il lâche ses septante sous, il tient à en avoir pour son argent, même quant au nombre des lettres et des lignes.

Nécessités de la librairie, objectera-t-on encore ? Erreur : car l'impression de tels ouvrages n'exige aucune dépense exceptionnelle. Erreur encore : car, si les deux livres de M. Jules Payot avaient été offerts au public, aux instituteurs surtout, au pris de f. 2 chacun peut-être, celui de M. Deschanel pour moins que cela encore, il s'en serait vendu trois ou quatre fois autant¹.

¹ Ces dernières lignes ne concernent — il est peut-être utile de le dire — que les écrivains de renom, dont l'éditeur est assuré, quoi qu'il publie sous leur signature, et à quelque pris que ce soit, de rentrer dans ses débours. Il en va autrement d'un modeste maître d'école qui s'avise de faire vendre sa prose...

Et que l'on ne voie pas là une exagération. Vous, mon cher collègue, qui possédez l'un des volumes en cause, vous l'avez prêté à combien de lecteurs qui, à un pris inférieur, se le seraient certainement procuré ? Mais alors, répondra-t-on, ils ont donc été lus abondamment, ces livres, s'il s'en est trouvé tant d'emprunteurs. Combien plus encore, si la plupart de ceusci s'étaient transformés en acheteurs et, à leur tour, en prêteurs ?

Ces réflexions, nous avons, n'est-ce pas, souvent l'occasion de nous y livrer ? Elles me sont revenues récemment à l'esprit, à propos, entre autres, du captivant ouvrage de Michel Bréal sur la *Sémantique* (science des significations), que la librairie Hachette eût pu livrer, sans doute, pour le tiers de son pris de vente, nonobstant ses alures scientifiques et la nouveauté des aperçus qui en rendent l'étude si fructueuse.

Plus récemment encore — je laisse à d'autres le soin d'ajouter à cette liste quelques titres d'œuvres de vulgarisation littéraire, scientifique, artistique — à l'apparition d'un livre, extrêmement riche, sur l'orphelinat de *Cempuis*, en France. Le pris en est tel que je n'oserais insister auprès de qui que ce soit pour l'engager à se le procurer, s'il n'a pas la bonne fortune de le recevoir d'un comité de rédaction. Et pourtant, que de choses intéressantes dans ce volume : que de chapitres instructifs et suggestifs en matière d'éducation ; quelle précieuse contribution à l'étude d'une foule de sujets qui préoccupent à bon droit, soit les moralistes, les sociologues, les philosophes, soit les plus modestes maîtres d'école !

J'ai failli tirer de ces considérations les premiers alinéas de la causerie qui m'a servi jadis à recommander aux lecteurs de l'*Ecole* l'un des livres de M. Jules Payot. Puis, le nombre des exemples intéressants à citer alant en augmentant, je me suis proposé d'y toucher en parlant ici du susdit *Cempuis* ; mais ces pages ont pris des proportions telles que, tout en constituant encore une introduction à ce que j'espère dire de ce très intéressant orphelinat, elles gagneront à figurer sous un titre propre.

Si nous voulions les résumer en forme de thèses, nous pourrions affirmer :

1^o que tout ouvrage de nature à rendre particulièrement service au corps enseignant devrait être cédé au plus bas pris possible¹, sans préjudice, cela va sans dire, à la bienfaisance des volumes en question ;

2^o que plus un auteur a acquis de notoriété méritée, plus il importe que ses œuvres soient mises à la portée des budgets modestes, surtout si elles répondent à la condition formulée sous chiffre 1^o ; il n'en est pas précisément ainsi d'ordinaire ;

3^o que ce ne serait nullement une cause de perte pour les éditeurs, puisque le nombre des exemplaires placés augmenterait certainement dans de notables proportions.

Ed. VITTOZ.

¹ Voir la note de p. 522.

LES JEUX DE L'ENFANT PENDANT LA CLASSE¹



Fig. 1.



Fig. 2.

La psycho-physiologie est fort en honneur aujourd'hui. Les plus minimes observations, les faits en apparence les plus insignifiants, sont recueillis par de patients chercheurs sur tout ce qui intéresse l'activité humaine. Après Bernard Pérez, Spencer, James Sully et d'autres, voici qu'un docteur et privat-docent à l'université de Genève, M. M. Boubier, prend plaisir à recueillir ses notes personnelles sur une classe d'enfants de 9 à 13 ans qu'il a eu l'occasion de diriger.

A dire vrai, ces notes, avec clichés adéquats, n'offrent rien de bien nouveau à ceux qui s'occupent d'enseignement élémentaire. Ils savent, comme pas un, la difficulté de maintenir leurs élèves attentifs, la disposition générale chez ceux-ci à s'occuper de tout autre chose que de la leçon exposée ou à préparer; et cela est exact non seulement des petits, mais encore des aînés. J'ai connu, par exemple, un ancien condisciple du gymnase qui utilisait régulièrement nos classes de mathématiques à confectionner une foule d'objets mobiliers ! Il témoignait ainsi du médiocre intérêt que lui inspiraient ces savantes leçons et, en même temps, il montrait, à son insu, dans quelle direction il se serait spontanément engagé. C'est une série d'observations semblables que nous offre M. Boubier, qui s'occupe plus spécialement des grossiers crayonnages auxquels se livrent les garçons et des échanges de billets — doux et autres — qu'affectionnent volontiers les fillettes. Nous reproduisons ci-après quelques-unes des manifestations de l'imagination enfantine en rupture de règle.

« Voici, par exemple (fig. 1), la « photographie » qu'adresse un écolier à son voisin, avec la mention au dos: « Bon pour un cochon comme R..... » — La fig. 2

¹ Extraits des *Archives de Psychologie* de la Suisse romande. n° 1 (juillet 1901), une brochure, par M. A.-M. Boubier (Genève, Ch. Eggimann).

montre jusqu'où peut aller cette passion de l'horrible et du déformé. Jusqu'à quel point l'élève voit-il une certaine concordance entre sa caricature et les défauts de son camarade, c'est ce qu'il est difficile de préciser. Il est en tous cas certain que ce dessin symbolise réellement une partie au moins de l'idée moqueuse que le jeune enfant y a attachée.

Le dessin satirique ne représente pas seulement la personnalité seule, isolée, du galopin visé, il le saisit parfois aussi en union avec un ou plusieurs objets. C'est alors la représentation d'une petite scène où le modèle est naturellement en posture défavorable. Tel est, par exemple, ce veloceman (fig. 3) aux longues jambes, couché sur sa bicyclette et qu'accompagne une explication répétée, comme si l'on avait craint que le sens pût en échapper



*le vélocé
à jaccard*

Fig. 3.

Cela peut même aller plus loin : nous aurons alors, mais le cas est assez rare, toute une histoire fantastique, sans liaison aucune entre ses diverses parties et montrant des aventures successives par lesquelles passe un camarade. Dans toutes il joue un rôle ridicule, c'est du moins l'idée du dessinateur. Par exemple, dans l'« histoire de Nitar (surnom d'un éco-

*L'homme
qui est sur ce
vélocé et jaccard*

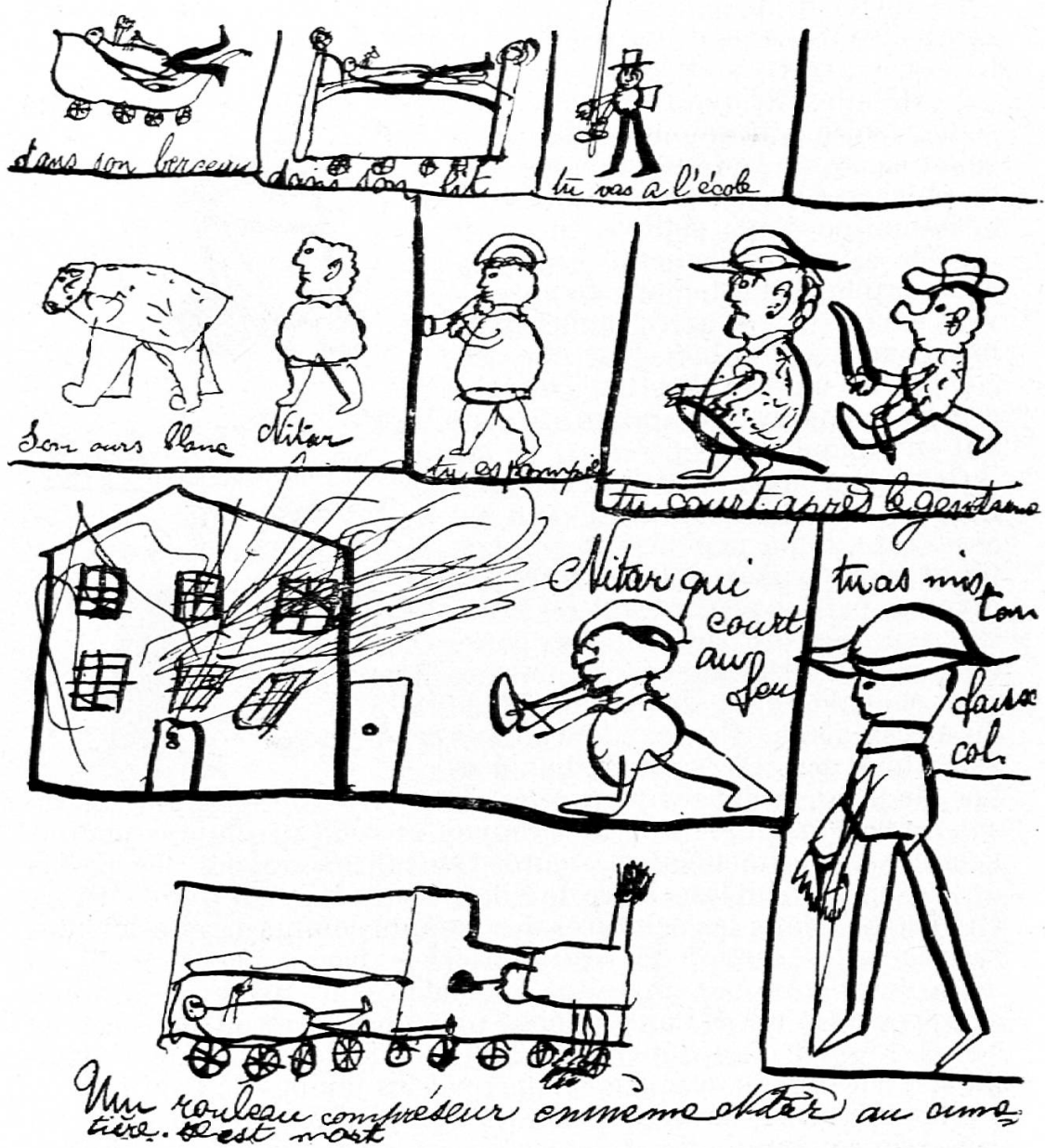
lier) de la fig. 4, nous voyons retracée la vie entière du garçon, de son berceau jusqu'à son dernier convoi, un rouleau compresseur qui l'emmène au cimetière. Ce lourd véhicule, à travers les parois duquel on aperçoit le cadavre de Nitar, vérifie la remarque de divers auteurs que, dans les peintures des enfants comme dans celles des sauvages, les parties en réalité cachées par d'autres sont, en dépit de la vérité, reproduites dans le dessin. Même observation à propos de la fig. 5, dans laquelle un « gosse » reçoit une douche sous la trompe d'un éléphant ; celui-ci a mis des « falzars » (pantalons), au travers desquels on aperçoit les jambes de l'animal.

On pourrait encore rapprocher de l'art pictural chez l'enfant, un jeu assez commun qui consiste à écraser une ou plusieurs gouttes ou taches d'encre à l'intérieur d'une feuille de papier pliée en deux. Suivant la grandeur de la tache ou la façon dont on a serré le papier, l'encre, en s'étendant, produit des figures irrégulières auxquelles l'imagination de l'élève se plaît à donner un sens et une réalité. Ce jeu tourne quelquefois à la cruauté, lorsque c'est une tête de mouche qui fait l'office de la goutte d'encre et donne des figures rougeâtres.

Le kaléidoscope est la forme ultime de la « musique des cou-

Fig. 4.

HISTOIRE de Niton.



leurs » chez l'écolier, mais, dans nombre d'autres jeux, le dessin et le mouvement entrent tous deux dans de nouvelles combinaisons. — C'est, par exemple, une figure humaine tracée sur une feuille de papier allongée. Les yeux et la bouche ont été découpés et, derrière, l'on fait passer une seconde bande de papier (souvent de couleur) qui donne une apparence de vie et de mobilité au visage. Quelquefois même une partie de cette dernière bandelette simule une langue sortant mobile à travers la bouche. — Citons enfin les

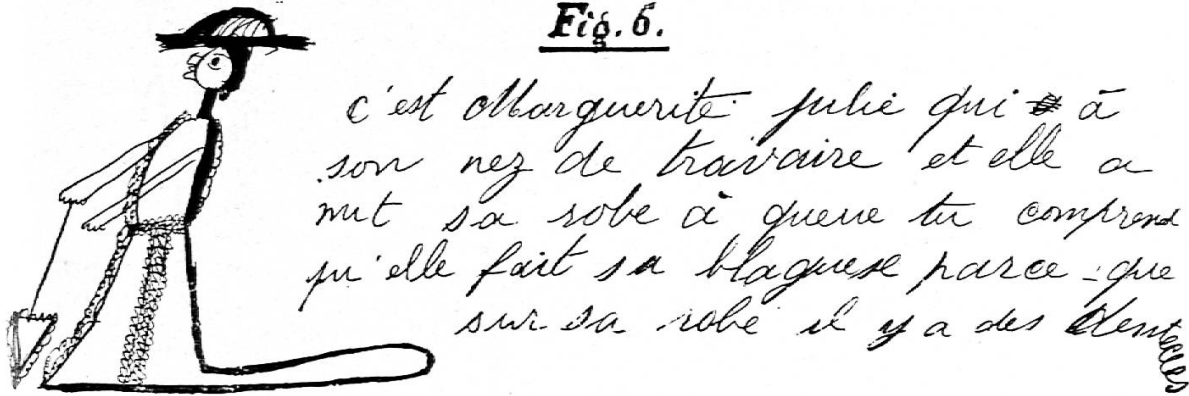
images à surprise ou dessins à transformations dus à un pliage fort simple du papier, grâce auquel un objet tout ordinaire au premier aspect subit brusquement la métamorphose la plus inattendue (fig. 8). Il se peut que ce dernier jeu ait été imité de productions commerciales analogues — à moins que ce ne soit l'inverse !

Fig. 5.



M. Boubier pense qu'il y aurait un grand intérêt à collectionner des matériaux semblables qui éclaireraient d'un jour nouveau la psychologie écolière et permettraient de juger de la valeur des théories du *superflu d'énergie* et du *délassement*, préconisées en

Fig. 6.



Angleterre et en Allemagne. Il attribue ces exercices, musculaires et mentaux, tout ensemble, à l'obligation d'immobilité à laquelle souvent on astreint, souvent à l'excès, l'enfant dans la classe. C'est incontestable et depuis longtemps reconnu : discipline et immobilité forcées n'étant nullement innées chez la jeunesse. Aussi s'efforce-t-on, par mille moyens, de capter son attention toujours fugitive et prête à s'envoler au gré mobile de son imagination. La

conclusion de l'auteur ne nous paraît pourtant pas s'imposer aussi absolument qu'il le pense. La voici :

« Une saine pédagogie ne doit pas interdire complètement le jeu spontané dans la salle d'étude de l'école primaire. Certainement il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre, mais chaque maître peut se rendre compte des limites dans lesquelles il est désirable de laisser un peu d'initiative et de liberté à l'élève qui a terminé son devoir et qui, au lieu de rester immobile et inactif, cherche à exercer ses facultés dans la direction où le pousse son individualité psychologique. »

Fig. 7.



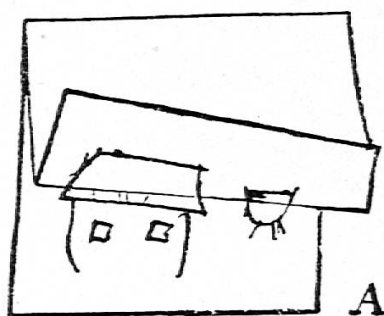
Des classes moins soutenues, d'une durée réduite, de fréquentes récréations, horaires par exemple; un judicieux emploi du temps; des leçons intéressantes et vivantes, amicales et aussi peu spéculatives que possible, doivent réussir à obtenir un minimum suffisant d'attention chez l'enfant. S'il est intéressé, il ne s'ennuiera pas et ne songera

Fig. 8.

Image à Surprise.

A. Papier Plié.

B. Papier Déplié.



guère à se distraire abusivement. Rien d'ailleurs n'empêche le maître, qui observe des symptômes de lassitude, de recourir à telles digressions qui lui sembleront convenables pour ramener à lui son auditoire en train de lui fausser compagnie. Ce qu'il faut à l'enfant, c'est une quasi incessante activité; il n'est pas impossible de la lui procurer par des exercices variés, amusants parfois, éducatifs toujours.

E. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Réunion intercantonale d'instituteurs. — Le 27 juillet a eu lieu à Dornach la réunion intercantonale du corps enseignant des districts de Birseck, de Dorneck-Thierstein et de Laufon. Quatre-vingts institutrices et instituteurs avaient répondu à l'appel du comité, présidé par M. Olivier Jecker, maître secondaire à Breitenbach.

Le rendez-vous était fixé à 10 heures du matin, au buffet de la gare de Münchenstein. Un quart d'heure plus tard, le corps enseignant, divisé en quatre groupes conduits par les ingénieurs de l'établissement, visitaient les ateliers de la société électrique Alioth. La fabrication automatique des petites pièces, les tours de toutes dimensions, les fraises coupant l'acier comme du beurre, les ateliers de montage, d'essai, tout passa sous les yeux des spectateurs, émerveillés des grands progrès de la mécanique moderne.

La visite terminée, les instituteurs se rendirent à pied à Dornach, où un dîner modeste les attendait à l'hôtel du *Bœuf*.

A une heure et demie, M. Eckinger, directeur technique de la société électrique Alioth, fit une conférence très intéressante, avec expériences, sur les applications récentes de l'électricité. Si, avant le dix-neuvième siècle, on n'a pas connu les moteurs mécaniques, sauf les moulins et les scieries, le siècle dernier est celui de la production des forces par la vapeur. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur sont son œuvre. Le siècle qui commence sera le siècle de la distribution par l'électricité.

Au moyen de dessins à grande échelle, M. Eckinger explique la théorie des trois courants : courant continu, courant alternatif, courant triphasé. Il fait ensuite la théorie du transformateur pour faire comprendre la division de la force à l'infini ou sa reconstitution primordiale.

Par diverses expériences ingénieuses, il explique la formation des courants induits.

Après quoi, M. Eckinger nous parle des applications de l'électricité. Il fait passer un courant dans un fil de cuivre soudé à un fil de nickel ; celui-ci qui est mauvais conducteur s'échauffe et devient rouge. C'est là l'explication de la lumière électrique, et M. Eckinger fait circuler les lampes Edison et Nernst, après avoir donné des explications nécessaires.

La lampe Nernst, dont deux modèles circulaient, emploie trois fois moins d'énergie électrique que la lampe au fil de charbon.

Le chauffage électrique n'a pas encore de solution satisfaisante. M. Eckinger fait marcher un poêle et une cuisine électriques. Il présente deux fers à repasser, dont l'un est de fer non magnétique, s'échauffant par la résistance qu'il offre au courant. M. Eckinger a trouvé le moyen de rendre le fer non magnétique ; il a pris un brevet pour cette invention et il croit que c'est dans cette voie qu'il faut rechercher la solution du chauffage par l'électricité.

L'établissement de chemins de fer et tramways électriques est aussi une des spécialités de la maison Alioth. M. le directeur, après avoir donné la théorie du moteur, fait circuler un grand nombre de photographies, en particulier plusieurs du chemin de fer Châtel-Palézieux. Après cela, M. Eckinger nous entretient des applications de l'électricité à la chimie dans la fabrication du carbure de calcium ; il avait dessiné deux modèles de four employés en Suisse.

Passant ensuite au transport de l'énergie électrique, M. Eckinger explique ce qu'il faut entendre par courants à haute et faible tension, les premiers destinés à transporter la force au loin, les seconds servant à la distribution à domicile. La maison Alioth a construit dans le midi de la France une usine qui transporte la force à 107 kilomètres ; c'est là le maximum de distance où l'on est arrivé

aujourd'hui. La force électrique a des avantages inappréciables ; c'est elle qui caractérise le siècle actuel. On l'emploiera pour toutes sortes d'usages, et le temps n'est peut-être pas très éloigné où la charrue, la herse, la faucheuse marcheront à l'électricité¹. M. Eckinger fait marcher un moteur universel ; il en fait circuler un modèle plus petit, après en avoir donné la théorie.

Il invite, en terminant, le corps enseignant à donner aux enfants des écoles des notions simples, mais scientifiques sur les phénomènes électriques et à ne plus se contenter seulement de l'électricité statique, du télégraphe Morse et du téléphone. L'utilisation des forces naturelles par l'électricité est une des conditions indispensables de la prospérité de nos villages. Ceux qui resteront en arrière sous ce rapport sont condamnés au déclin. Aussi faut-il louer les cantons et les communes qui font des sacrifices pour mettre à la portée de la population l'énergie électrique sous toutes ses formes.

Une salve d'applaudissements marqua la fin de la conférence de M. Eckinger, auquel des remerciements furent adressés au nom des auditeurs par M. Jecker, leur président.

Un nouveau comité fut ensuite élu ; il se compose de MM. *Stämpfli* à Büren, *Feigenwinter* à Arlesheim, *Flury* à Mariastein, *Frey* à Laufon, et *Jeltsch* à Breitenbach.

Dans la réunion familière qui suivit, et qui se prolongea jusqu'au soir, d'excellentes paroles furent encore prononcées par M. *Cueni*, président du tribunal à Laufon, *Roth*, préfet de Breitenbach, *Renz*, instituteur à Therwil.

† **Anna Neuhaus.** — Le 23 août dernier est décédée à Saint-Imier M^{lle} Anna Neuhaus, qui a été pendant trente-cinq ans institutrice dans cette localité. M^{lle} Neuhaus était un enfant de Saint-Imier. Née le 2 septembre 1848, elle a fait toutes ses études dans son village natal et obtenu le brevet d'institutrice en juin 1866. De même, toute sa carrière pédagogique s'est passée à Saint-Imier où elle a encore sa famille.

M^{lle} Neuhaus, qui a dirigé des classes inférieures, aimait l'enfance et savait se faire petite avec les petits. C'est avec dévouement, modestie et abnégation qu'elle a rempli une tâche pénible, sans doute, mais toujours appréciée comme elle le méritait. Aussi sur sa tombe, MM. Gylam, inspecteur scolaire, P. César, secrétaire de la commission scolaire, ont-ils rendu hommage à cette institutrice dévouée et fidèle qui n'avait que des amis parmi ses collègues. Ceux-ci avaient tenu de relever par un chant de circonstance la cérémonie funèbre marquée encore par une touchante allocution de M. le pasteur Ecuyer et par un chant fort bien exécuté par les élèves de M^{lle} Neuhaus.

† **Alcide Giauque-Botteron.** — Les journaux du dimanche 18 août publiaient une dépêche de l'Agence télégraphique suisse annonçant le décès de M. Giauque-Botteron, causé par un accident de voiture. S'étant rendu à Prêles, son village natal, pour y voir une de ses filles en convalescence, il descendit à Douanne avec la voiture de son fermier. A la descente très rapide et très mauvaise, le cheval s'emballa.

Les trois personnes qui occupaient la voiture sautèrent bas. Tandis que le fermier et un étudiant en médecine s'en tiraient avec quelques éraflures, Giauque-Botteron donna violemment de la tête sur le sol où il se fracassa le crâne.

Alcide Giauque-Botteron était né à Prêles, sur la montagne de Diesse, le 16 juillet 1853. Elève de M. Paroz à l'Ecole normale de Grandchamp, il subit ses examens d'Etat à Neuchâtel et commença sa carrière pédagogique au pensionnat Morgenthaler à Neuveville.

Dans le but d'apprendre l'allemand, il se rendit en Allemagne en qualité de

¹ Très bien. Le compte-rendu de notre correspondant prend ainsi le caractère d'une véritable chronique scientifique. (La Réd.)

précepteur. Revenu au pays, il subit avec succès l'examen du brevet secondaire à Porrentruy. En 1877, il fut nommé instituteur de la deuxième classe primaire à Bienne et contraint de subir l'examen du brevet primaire bernois.

S'étant établi, il quitta l'enseignement, en 1882, pour se vouer au commerce. Grâce à son activité, à sa parfaite loyauté, à son entente des affaires, il fonda une maison bientôt prospère, qui a le meilleur renom sur la place de Bienne. Tout en s'occupant de ses affaires personnelles, Giaque-Botteron ne négligea pas les affaires publiques. Au rebours de beaucoup d'instituteurs qui, une fois dans l'administration communale, semblent oublier leurs anciens collègues ou cherchent à leur faire sentir leur supériorité, Giaque-Botteron fut à la tête de tous les progrès réalisés à Bienne dans le domaine scolaire. Il fit partie de la commission des écoles primaires, de la commission du progymnase où il exerçait une véritable influence comme représentant de la population française. Pendant onze ans, il a fait partie du Conseil de ville et ses collègues l'avaient appelé au poste de la vice-présidence de cette autorité. Ses concitoyens l'avaient délégué au synode scolaire.

Sur sa tombe, le 20 août, des discours furent prononcés par M. Tschertter, président du Conseil de ville, qui fit ressortir les services rendus à la ville par le défunt, et par M. Bourquin-Borel, qui, au nom de la population romande, retraça en une allocution brillante ce qu'avait été Giaque-Botteron pour ses concitoyens de langue française.

Après l'exécution d'un morceau par l'*Union instrumentale*, M. Gétaz, pasteur, prononça une oraison funèbre qui toucha le cœur de tous les assistants.

Doué d'une remarquable facilité de travail, ayant le coup d'œil prompt et juste, rond et franc en affaires, Giaque a toujours suivi la ligne droite, ne se laissant détourner par aucune considération personnelle. C'est ce qui faisait sa force et a constitué son influence incontestable sur ses concitoyens, et explique la grande valeur qu'ils attachaient à son opinion. Quant à son entrain, à sa jovialité, à son humour, ceux de nos collègues qui ont assisté au Congrès de Bienne en 1898 auront certainement emporté le meilleur souvenir du major de table, car il savait payer de sa personne, quand il s'agissait de la belle cause de l'éducation nationale et sa solidarité n'a jamais fait défaut dans toutes les manifestations qui concernent les intérêts du corps enseignant.

Cours de répétition à Porrentruy. — Du 12 au 23 août un cours de répétition s'est donné, à Porrentruy, sous la direction de M. Marchand, directeur d'Ecole normale. L'organisation en avait été préparée par M. l'inspecteur Châtelain. Vingt-sept institutrices et trois instituteurs y ont pris part.

M. *Fridelance*, maître de l'Ecole d'application, a donné des directions sur la méthode de lecture des mots normaux, sur l'enseignement intuitif et sur la méthode élémentaire de calcul.

M. *Chapuis*, maître de musique à l'Ecole cantonale, a introduit son nouveau manuel de chant *Le petit chanteur*, destiné aux quatre premières années scolaires.

M. *Renck*, maître à l'Ecole normale, s'est occupé de la méthode de dessin introduite dans le canton de Berne.

M. *Jaquet*, maître à l'Ecole secondaire, a fait exécuter les exercices élémentaires de gymnastique et les jeux qui conviennent aux trois premières années secondaires.

Les participants au cours ont fait deux promenades, l'une aux grottes de Réclère et l'autre à l'Exposition industrielle de Bâle. Chaque participant a reçu de l'Etat 3 fr. 50 d'indemnité par jour. Chaque jour, de onze heures à midi, une conférence était donnée. C'est ainsi que les participants ont pu entendre MM. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique, le Dr V. Rossel, professeur à Berne, P. César, homme de lettres, et d'autres conférenciers de Porrentruy.

H. GÖBAT.

Cours de répétition. — Vendredi 23 août, s'est terminé à Porrentruy le cours de répétition organisé par les instituteurs jurassiens du degré inférieur.

La direction en avait été confiée à M. M. Marchand, directeur de l'Ecole normale, et M. Chatelain, inspecteur des Ecoles, a présidé à son organisation.

Vingt-huit institutrices et trois instituteurs ont suivi le cours dont le programme comprenait l'enseignement de la lecture et du calcul donné par M. Fridelance, maître à l'Ecole d'application ; le chant, par M. Chappuis, professeur à l'Ecole cantonale ; le dessin, par M. Renck, professeur à l'Ecole normale, et la gymnastique, par M. Jaquet, professeur à l'Ecole secondaire.

Grâce au talent, au travail persévérant et à la façon consciencieuse et distinguée dont MM. les professeurs se sont acquittés de leur tâche, ce cours portera de bons fruits et les quelques heures pendant lesquelles vétérans de l'enseignement et jeunes instituteurs étaient redevenus écoliers ont été bien employées. Tous, rentrent dans leurs classes, animés d'un nouveau zèle et mieux armés. Ils ont acquis de nouvelles connaissances qui leur permettront de rendre leur enseignement plus fructueux et plus intéressant.

Les renseignements utiles qui ont été donnés sur les nouvelles méthodes comme aussi les leçons pratiques seront pour tous un guide sûr et précieux.

En outre, les leçons du matin se terminaient par une conférence intéressante et instructive faisant une heureuse diversion aux travaux de la matinée. Quels agréables moments elles nous ont procurés !

Jeudi soir, un délicieux goûter offert par Mme Marchand réunissait tous les participants à l'Ecole normale, et vendredi, jour de clôture, tous se rendaient à Bâle pour visiter l'Exposition, le Musée et les curiosités de la ville. Cette promenade, à la fois instructive et récréative, laissera à chacun un agréable souvenir.

Pour terminer ce court compte rendu, nous nous faisons un devoir d'adresser nos vifs remerciements à la Direction de l'Education qui a généreusement mis à la disposition de nos instituteurs les subsides nécessaires à l'organisation du cours. Merci aussi à MM. les promoteurs et professeurs. Qu'ils veuillent bien recevoir ici l'expression de toute notre gratitude.

Une élève du cours.

GENÈVE. — **Les cours préparatoires** pour les recrues des communes de Genève, Carouge, Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex ont commencé au milieu d'août. Dans les communes rurales, ils ont lieu en hiver, époque plus favorable pour les jeunes gens de la campagne. Le directeur de ces cours est M. Louis Favre, maître à l'Ecole ménagère et professionnelle et dans la section commerciale de l'Ecole supérieure des jeunes filles, ancien gérant de l'*Educateur*. Sur 796 futures recrues de l'agglomération genevoise, 198 seulement ont été astreintes à les suivre ; sur les 598 autres, 325 ont produit des certificats d'études suffisants et 273 ont répondu de façon satisfaisante.

R.

FRIBOURG. — Après les agréables et splendides journées du Congrès scolaire de Lausanne, il a fallu, — bon gré mal gré, — rentrer dans le calme de la vie ordinaire et reprendre ses occupations habituelles. Et puis, il fallait aussi se bercer de bons et gracieux souvenirs. Ce sont là les inévitables rêves du passé, et, certes, ça été pour nous les meilleurs. Mais trêve à ces réminiscences poétiques, et voyons un peu rapidement ce qui s'est passé de bien marquant dans notre monde scolaire fribourgeois pendant ces dernières semaines.

C'est d'abord la clôture de l'année scolaire de nos principaux établissements publics : université, collège, école normale, écoles secondaires, écoles professionnelles, etc. Et toute la gent écolière, — grande et petite, — est ainsi en pleines vacances. Quel heureux temps et pour les maîtres et pour les élèves ! Et quelles riches provisions de repos, de forces, d'énergie et de bonnes résolutions ne doit-on pas faire de part et d'autre !

Et puisque j'en suis à la clôture de l'année d'études, je ne veux pas oublier celle

du *Cours d'instruction pour maîtres de dessin*, qui a eu lieu à Fribourg le 3 août écoulé. Ce cours s'est terminé par la remise du diplôme aux dix participants et un dîner qui a réuni directeur, professeurs et élèves.

Ce cours a duré sept mois, dont trois et demi en 1900 et autant cette année-ci.

Les travaux de la première année ont été plutôt artistiques, tels que : dessin à main levée, croquis cotés, études des formes ornementales d'après la plante, projection et modelage.

Les travaux de la deuxième année se rapportent à l'industrie et comprennent, outre le dessin pour les métiers, la technologie elle-même du métier, l'étude et la nomenclature des matériaux et des pièces, les termes techniques, les conventions, etc., etc.

Les examens qui ont duré pendant trois jours au *Technicum* de Fribourg et l'exposition des travaux exécutés pendant les deux années du cours ont fait honneur aux maîtres et aux élèves, comme aussi à M. Genoud, l'infatigable directeur du Musée industriel.

Un élève du Cours, — M. B., instituteur à D., — nous écrivait dernièrement ce qui suit : Les participants ont effectué plusieurs courses-études dans différentes fabriques ou autres établissements industriels, sans oublier les installations électriques dans les environs de Fribourg. En outre, la course de deux jours à Bâle a été pour tous d'un grand intérêt. Quelques heures passées là valent mieux que quelques mois de théorie. Oh ! notre Suisse romande, que de belles choses tu dois envier aux Bâlois ! La *Gewerbeschule* est splendide : c'est un bâtiment de plus d'un million, où les élèves peuvent travailler à leur développement dans des salons avec leurs professeurs.

Ce qui nous manque, ce sont les grandes richesses de cette cité ; c'est ce centre industriel et commercial ; c'est son musée industriel, qui n'a pas son pareil en Suisse ; c'est sa bibliothèque industrielle, si riche et si bien établie. Par dessus tout, à mon avis, ce qui nous manque c'est l'appui du peuple. Ainsi, à Bâle, tous les patrons laissent à leurs apprentis deux après-midi par semaine pour suivre les cours professionnels. Le ferait-on, ou plutôt en comprendrait-on l'utilité chez nous ?

A propos de travaux industriels et professionnels, hâtons-nous de mentionner ici une brochure toute récente, due à la plume de M. Schläpfer, professeur au *Technicum* de Fribourg, et qui a pour titre : *La réforme de l'enseignement du dessin en Suisse*. C'est un rapport, — fort bien pensé et fort bien écrit, — qui a été présenté à l'assemblée générale de la Société, à Vevey le 28 juillet dernier. Cet important travail se termine par un *programme* pour l'enseignement théorique et pratique de dessin à l'école primaire. Ce programme est basé sur celui de la Ville de Paris dont l'application a produit les résultats merveilleux que l'on a pu constater à l'Exposition de 1900.

Nous reviendrons plus tard sur cet important sujet.

A. P.

VAUD. — Grand Conseil. Dans sa session du mois d'août, le Grand Conseil s'est occupé de l'enseignement primaire. Ce fut d'abord à propos du rapport sur la gestion du Département de l'Instruction publique, présenté par M. Vittel, député, à Rolle.

La commission a fait l'observation suivante pour l'enseignement du dessin :

Le Conseil d'Etat est invité à veiller à ce que l'enseignement du dessin soit donné d'une manière plus uniforme et plus rationnelle dans toutes les écoles du canton ; qu'il veuille bien obliger les communes à se procurer le matériel indispensable à cet enseignement. Et qu'il favorise les instituteurs qui, par un *cours spécial*, désireraient se perfectionner dans cette branche.

Le Conseil d'Etat a répondu que des conférences sur cet enseignement ont été données dans dix districts. Elles seront continuées dans les limites des ressour-

ces budgétaires. Les instituteurs qui désirent suivre un cours spécial pour l'enseignement du dessin seront facilités.

GYMNASTIQUE. — Le Conseil d'Etat est invité à veiller à ce que l'enseignement de la gymnastique dans toutes les écoles du canton, particulièrement à la ville, soit basé sur le règlement fédéral de 1893 et la circulaire du Département militaire de 1900. Que la conception de cet enseignement soit aussi large que possible; qu'il varie avec la saison et les conditions de température, mais qu'il soit surtout donné en plein air; qu'on lui consacre journallement une demi-heure au minimum.

Le Conseil d'Etat répond qu'il fera droit à cette observation. Il rappelle que des cours de perfectionnement ont été donnés en 1900 à Yverdon et à Aigle. Ils ont été suivis par 65 instituteurs. Ils seront continués.

AUGMENTATION DU TRAITEMENT. — Dans la première séance de la session, M. Cavat, Conseiller national, chargé du rapport sur la motion Gavillet, a annoncé que les Chambres fédérales n'avaient pu aborder la question de la subvention de la Confédération aux écoles primaires. Cette question est renvoyée à la session de décembre. Cependant, il croit que le Grand Conseil peut discuter, dès maintenant, les divers points soulevés par le motionnaire. Mais devant s'absenter pendant presque toute la semaine, il prie le Grand Conseil de lui nommer un successeur afin de ne pas être la cause d'un retard.

M. Simon, député du cercle de Grandson, membre du Conseil des Etats, est chargé de remplacer M. Cavat, comme rapporteur de la motion Gavillet.

Dans sa séance du 21 août, M. Simon demande au Grand Conseil d'ajourner la discussion de la motion demandant l'augmentation de nos traitements *à la session de novembre*. Il ajoute que la commission s'est prononcée *à l'unanimité en faveur de l'augmentation des traitements*. Ce n'est donc pas parce que cette question lui semble peu intéressante, mais parce qu'il ne lui reste pas le temps, dans la session actuelle, de l'étudier avec tout le soin qu'elle réclame, que la commission demande... l'ajournement à l'automne.

L'ajournement est voté sans opposition.

C'est dans la session de février que la motion sur l'augmentation du traitement des membres du corps enseignant primaire a été présentée. Dans la session du printemps, le rapporteur de la commission désignée pour l'étude de la question demanda le renvoi de la discussion au mois d'août. Et maintenant, un nouvel ajournement est voté, parce que la commission n'a pas le temps de faire une étude convenable de la question! La solution de celle-ci a donc été retardée par la démission de M. Cavat. Ce renvoi est une grosse déception pour les institutrices et instituteurs vaudois. Ils espéraient vivement que cette motion serait, dans la présente session, adressée au Conseil d'Etat avec pressantes recommandations, afin qu'un projet de loi ne tardât pas trop à satisfaire les vœux légitimes du corps enseignant vaudois. Hélas! nos espérances sont encore une fois déçues. « Mais attendons la fin », comme dit le fabuliste et prenons patience....

E. S.

Simplification de la syntaxe. — La *Feuille des avis officiels* du 27 août publie un arrêté du Conseil d'Etat du 1^{er} août 1901 relatif à la simplification de l'enseignement de la syntaxe française.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dit l'arrêté, vu le vœu émis par la conférence intercantonale des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande; sur la proposition de son Département de l'instruction publique et des cultes;

ARRÊTE :

Dans les examens ou concours qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe, ou de composition rédigées en langue française, il ne sera pas compté

de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté.

Nos lecteurs connaissent cette liste.

(Voir le N° 35 de l'*Educateur* (1900), ainsi que le supplément du 27 octobre 1900. Au reste, nous donnerons cette liste *in-extenso* dans notre prochain numéro.)

Traitement. — La commune de Rougement met actuellement au concours les postes de la Manche et du Flendruz. Ces classes sont ouvertes du 1^{er} novembre au 1^{er} avril, pour la première et au 15 juin pour la seconde. Le traitement est fixé à *fr. 250 pour toutes choses*. Pour la classe du Flendruz, c'est donc moins de *fr. 35 par mois* pour se loger, se nourrir et se vêtir. Ce sont des personnes n'ayant aucun brevet qui sont appelées à la direction de ces classes ; mais, franchement, accorder à une institutrice moins qu'à une jeune bonne ou qu'à une petite domestique de campagne, c'est ravalier bien bas celle à qui l'on confie l'éducation des enfants d'un hameau, si peu nombreux soient-ils. S.

FRANCE. — Une souscription est ouverte en vue d'élever, à Paris, sur la place de la Sorbonne, une statue à Auguste Comte, le chef de l'école positiviste.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Educateur*,

Veillez me consacrer quelques lignes de notre excellent organe pour faire tomber une légende qui s'accrédite sur mon nom au sein du corps enseignant vaudois. Voici :

Après la nomination de la Commission du Grand Conseil chargée de rapporter sur la motion Gavillet, bien connue de vos lecteurs vaudois, M. le Président-Rapporteur reçut quelques lettres, parmi lesquelles des anonymes, émanant *pour la plupart* du corps enseignant et qui ne contenaient pas que des aménités. Pour effacer ou du moins atténuer le mauvais effet produit dans l'esprit du Rapporteur, que j'ai l'avantage de connaître, je me suis permis de lui écrire, au nom de quelques collègues, pour protester contre ce procédé d'intimidation et surtout pour répudier ce système détestable des lettres anonymes. Je le priai en même temps de ne pas en vouloir à tout le corps enseignant pour la maladresse des uns et l'irréflexion des autres, et l'assurai de notre confiance dans sa parfaite bienveillance à notre égard. J'insistai même sur la nécessité d'une équitable augmentation des traitements et sur la légitimité de nos revendications.

Qu'on juge de ma stupéfaction en apprenant maintenant qu'en maints endroits on me fait passer pour un « lâcheur » et qu'on m'accorde la paternité d'un tel non sens : « Le traitement des régents est suffisant ; donc il n'est pas nécessaire de l'augmenter. » De deux choses l'une : ou bien il y a confusion de personnes et de lettres, ou bien il y a intention de nuire. Je préfère m'arrêter à la première alternative, en déplorant qu'on puisse faire une pareille méprise. Dans ce cas, j'ose espérer que l'auteur de ce bruit ne me connaît pas, autrement il ne m'eût pas jugé capable de félonie.

Quoi qu'il en soit, je prie mes collègues de croire que j'ai été et que je resterai convaincu de l'excellence de notre cause, que je crois à sa réussite prochaine et que je travaillerai toujours dans la mesure de mes faibles forces à l'amélioration de notre sort.

Yverdon, le 19 août 1901.

OSCAR JAN.

Assemblée générale de l'Union suisse pour le développement du dessin et de l'enseignement professionnel.

L'Union suisse pour le développement du dessin avait son assemblée générale à Vevey, les 28 et 29 juillet écoulés, dans la grande salle du musée Jenisch. Elle

avait à l'ordre du jour une question qui intéresse particulièrement les membres du corps enseignant primaire : *Réforme de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires de la Suisse*. Les rapporteurs étaient MM. les professeurs Diem, à St-Gall, et Schläpfer, à Fribourg. M. Schneebeli, maître au progymnase de Bienne, présentait aussi un travail paru dans la *Revue suisse de l'enseignement professionnel* sur *La couleur dans l'enseignement du dessin à l'école primaire*.

Avant la séance, M. von Ziegler, professeur à Genève, fait une intéressante démonstration au moyen d'un perspectographe de son invention et dont l'*Educateur* a parlé l'année dernière.

A 8 h. $\frac{1}{4}$, M. Boos-Jegher, de Zurich, président de l'association, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous les participants.

M. Volkart, professeur à Hérissau, présente le rapport annuel. Les comptes bouclent par un solde en caisse de 4421 fr. 85. M. Genoud, directeur à Fribourg, donne lecture d'un rapport sur le Congrès international de l'enseignement du dessin, tenu à Paris, l'été dernier.

En 1887 se fondait à Paris une Association amicale des professeurs de dessin dont les débuts furent bien modestes. Elle ne comptait que vingt membres. En 1895, au moment où Paris se préparait à la grande fête du travail que fut l'exposition de 1900, sur la proposition de M. Guébin, inspecteur général de l'enseignement du dessin, et de M. Léon Frenken, l'association amicale dont nous venons de parler décida de convoquer un congrès de l'enseignement du dessin à l'occasion de l'Exposition universelle. Un appel fut adressé aux différents pays du monde par l'intermédiaire de leurs commissaires généraux. Des représentants de toutes les parties du monde se trouvaient réunis du 29 août au 1^{er} septembre, au Cercle de la librairie, Boulevard St-Germain. La Suisse était représentée par quatre participants.

Dans la séance de clôture, il fut décidé qu'un comité permanent fonctionnerait jusqu'au Congrès et qu'il serait composé de dix-huit membres français et de délégués étrangers. Les membres suisses sont MM. Tièche, inspecteur fédéral, et Genoud, directeur.

Au moment de la clôture du Congrès, la Suisse fut désignée comme lieu de la prochaine réunion. Il appartenait à notre association, déclare M. Genoud, de voir à quelle époque et dans quelle ville se tiendrait le prochain congrès. Il fallait étudier aussi s'il ne conviendrait pas d'ouvrir, à cette occasion, une exposition internationale du dessin. M. Genoud propose, en conséquence, l'adoption des conclusions suivantes :

« La Société suisse pour le développement de l'enseignement du dessin..... décide :

1^o D'organiser, en 1904 au plus tard, une deuxième session du Congrès international de l'enseignement du dessin, tenu à Paris en 1900.

2^o D'ouvrir, à cette occasion, une exposition internationale de l'enseignement du dessin.

Elle invite son comité de donner à ses vœux la suite qu'ils comportent et à présenter à chaque assemblée générale, pour ratification, un rapport sur le résultat des travaux. »

Ces conclusions sont adoptées à la presque unanimité. M. Diem, dans un rapport très clair et fort intéressant, montre comment, en partant des lignes et de leurs diverses positions, l'on arrive à l'étude des figures régulières ou symétriques. Il emploie dans ce but des tableaux préparés à l'avance et une bande élastique se prêtant à reproduire rapidement ce que le maître veut faire dessiner. De là, il passe graduellement à l'étude des formes naturelles choisies dans le règne végétal. Plus tard, l'on étudiera quelques formes animales : papillons, oiseaux ; et l'on termine par une étude de la perspective élémentaire.

Une série de dessins remarquables sont épinglés contre les murs de la

salle et donnent plus de clarté et d'intérêt à la méthode exposée par M. Diem. Il est vrai d'ajouter qu'ils sont dus au crayon des meilleurs élèves d'une école réelle.

M. Schläpfer, présente, en français, son rapport sur la même question. Il insiste, particulièrement, *sur la nécessité d'une bonne préparation des maîtres primaires*, qui doivent à l'exemple de ce qui se fait à Paris, illustrer par le dessin les leçons de choses, de géographie et de sciences naturelles. Il conclut à un enseignement basé sur le dessin d'après nature en vue de développer chez les élèves les facultés d'observation, de raisonnement et de comparaison. Voici les conclusions du rapport de M. Schläpfer :

1^o Vu le rôle éducatif incontestable que joue le dessin à l'école primaire, l'enseignement de cette branche doit être obligatoire dans toutes les écoles, déjà à partir de la première année scolaire.

2^o On élaborera un programme établi sur des bases pédagogiques et expérimentales, et l'on organisera l'enseignement en créant un parallélisme constant entre le dessin à vue et le dessin géométrique.

3^o Les connaissances en dessin du personnel enseignant étant reconnues généralement insuffisantes, il y a lieu de procéder à une réforme sérieuse de l'enseignement de cette branche dans les écoles normales en vue d'une meilleure préparation pédagogique des futurs instituteurs :

a) En chargeant de cet enseignement un professeur spécial, d'une expérience pédagogique assurée.

b) En introduisant le dessin au nombre des branches obligatoirement enseignées à l'école d'application, et cela sous la surveillance de ce même professeur spécial.

c) En organisant des cours spéciaux de dessin, à l'instar du cours de gymnastique, de travaux manuels, etc., pour le perfectionnement des instituteurs qui n'ont pas reçu les directions pédagogiques et expérimentales nécessaires.¹

4^o Dans les classes inférieures où le dessin est un puissant auxiliaire des autres branches d'enseignement, l'enseignement du dessin sera toujours donné par l'instituteur.

M. Grand'Roi, délégué de la ville de Neuchâtel, remercie M. Diem pour son excellent rapport, mais voit dans son exposé une tendance par trop spéciale vers l'ornementation. Il pense que le dessin, d'après de bons modèles en plâtre, aura toujours une valeur incontestable, jusqu'au moment du moins où l'élève sera assez habile pour dessiner des feuilles, des fleurs, qui se flétrissent en peu de temps et dont la position se modifie à chaque instant. Cependant, il reconnaît les bons côtés de la méthode de M. Diem, et il se demande jusqu'à quel point on peut l'appliquer dans les classes nombreuses comme le sont en général les classes primaires de notre pays.

M. le Dr Cathiau, professeur à Carlsruhe, voit dans la méthode exposée par M. Diem une tendance à revenir à la source première, à la nature. Il est heureux de voir la lutte s'engager entre les partisans des idées nouvelles et ceux des idées plus anciennes qui ont néanmoins obtenu de bons résultats. Il faut laisser se continuer cette lutte et un jour viendra où l'on pourra concilier les uns et les autres dans l'application.

Il faut habituer l'enfant à voir, à bien observer, à se rendre compte des formes, et tout cela dépend autant des maîtres que des méthodes. Il voit venir le jour où chacun profitera des idées et où l'enseignement en bénéficiera heureusement.

M. Waridel, professeur à Vevey, mettra à la base de l'enseignement du dessin les idées de M. Schläpfer et la méthode de M. Diem en serait la suite. Toutes les

¹ Nous sommes heureux de voir M. le professeur Schläpfer en accord complet avec les conclusions du rapport présenté par nous à Yverdon, en 1899. Les instituteurs vaudois attendent encore ces cours de perfectionnement qui leur seraient si utiles et, partant, si profitables à leurs élèves. — E. S.

méthodes qui ont pour base l'étude de la nature provoquent l'observation, habituent l'enfant à se rendre compte des choses par lui-même.

Il constate chaque année que les ouvriers, les jeunes apprentis, que l'on reçoit dans les cours professionnels ne savent pas voir et presque rien en fait de dessin. En se plaignant aux maîtres primaires de Vevey de cet état de choses, ils lui ont déclaré que l'enseignement qu'ils ont reçu sous ce rapport était insuffisant, qu'ils réclament depuis *longtemps des conférences ou des cours pour être à même de donner un enseignement de quelque valeur. Il faut donc provoquer un mouvement auprès du Conseil d'Etat pour le mettre au courant de ces besoins si pressants*¹.

M. Kaiser, professeur à La Chaux-de-Fonds, tout en se déclarant d'accord sur les idées générales exposées par MM. les rapporteurs, fait observer qu'on a, jusqu'ici, dans la discussion, trop perdu de vue les conditions de l'enseignement du dessin à l'école primaire. L'on ne doit pas oublier le grand nombre des élèves dans la plupart des classes et le temps trop restreint que l'on consacre au dessin. Il ne croit plus aux expositions de dessin qui ne sont que trop souvent à côté du développement réel de l'ensemble des élèves. Il réfute bon nombre d'idées des rapporteurs et quelques-unes des dissertations un peu « hasardées » de M. Schläpfer. Il défend la méthode neuchâteloise attaquée plus ou moins injustement par ceux qui y avaient un intérêt où ceux qui voulaient se disculper de ne savoir l'appliquer judicieusement.

M. Kaiser est d'avis qu'il faut supprimer complètement le dessin géométrique à l'école primaire. Dans le canton de Neuchâtel, les élèves sortent des classes à 12 ou 13 ans. A cet âge, des enfants ne peuvent manier avec succès des instruments de précision. Il peut même être dangereux de les mettre entre leurs mains.

M. Waridel, au contraire, veut que l'élève, en quittant l'école primaire, soit capable de se servir de l'équerre et du compas. Il se plaint vivement que les élèves sortent des classes à l'âge de 15 ou 16 ans sans avoir les notions indispensables à tous les apprentissages.

De nombreux orateurs prennent encore la parole pour appuyer ou combattre les idées avancées par les rapporteurs. M. Fritschi, maître secondaire à Zurich, rédacteur de la *Lehrerzeitung*, demande que l'on adopte ce principe, que, d'une manière générale, on apprenne le dessin d'après les choses de la nature et qu'une commission soit chargée de visiter des écoles et d'y voir sur place la méthode employée et les résultats obtenus. Cette commission ferait un rapport dans la prochaine assemblée.

Cette proposition, résumant la tendance générale des idées, est mise aux voix et adoptée à une grande majorité. Cette commission sera adjointe au comité de l'Union suisse pour le développement de l'enseignement du dessin.

Vu l'heure très avancée, le rapport de M. Grosgrin sur le calcul industriel dans les écoles professionnelles est remis à la prochaine assemblée.

M. Schneebeli, professeur à Bienne, maintient que l'enseignement de la couleur est une chose désirable et très possible. La discussion est close et la séance est levée à 12 h. $\frac{1}{2}$.

Les participants sont ensuite montés à Beaumaroché où un banquet leur était offert par la Société industrielle et commerciale de Vevey. Cette association était représentée par son président, M. Chollet.

La prochaine assemblée aura lieu à Hérisau en 1902.

S.

¹ Voir le rapport présenté à l'assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise à Yverdon sur les cours de perfectionnement. — E. S.

PARTIE PRATIQUE

LES TACHES D'OBSERVATION

Un jeune collègue nous disait dernièrement qu'il lui était difficile d'exiger de ses élèves, enfants de paysans, qu'ils apprissent en été des leçons à domicile. A plus forte raison ne pouvait-on leur demander des travaux écrits. Il est pourtant utile, sinon nécessaire, que les écoliers se préoccupent à la maison de ce qu'ils font en classe : c'est le seul moyen de rendre durable et fructueux le travail de l'école. Les idées reçues doivent subir l'épreuve de l'expérience personnelle et de la réflexion pour devenir partie intégrante de l'esprit.

Plutôt que de se borner à faire mémoriser des pages d'un manuel ou à faire copier des devoirs à domicile, il y aura plus de profit pour l'enfant des champs à lui prescrire des tâches d'observation qu'il peut accomplir sans peine au milieu de ses occupations domestiques. Nous croyons fermement que ce serait là une source inépuisable d'intérêt pour les élèves, même pour ceux qui paraissent peu doués.

L'école n'a-t-elle pas besoin plus que jamais de se rapprocher de la nature, de la vie active, de l'homme et de Dieu ? Et quel plus sûr moyen d'y parvenir que de l'associer davantage à l'activité habituelle et naturelle de l'enfant ?

Les tâches d'observation, si elles sont bien ordonnées, ont aussi l'avantage de pouvoir être réalisées sans exiger trop d'efforts et de temps. Elles maintiennent l'enseignement dans une voie concrète, normale, et lui empêchent de s'égarer dans des régions inaccessibles à l'âme enfantine, par le simple fait que celle-ci est régulièrement consultée sur ce qu'elle éprouve. De plus, elles sollicitent toutes les forces vives de l'être pensant, et par conséquent laissent en lui des impressions ineffaçables.

Ces exercices varient suivant les lieux, les saisons, les circonstances locales ; ils tiennent compte aussi de l'âge et du développement des élèves. Nous donnons ici quelques exemples de tâches d'observations que nos collègues pourront modifier à leur gré.

Observations astronomiques.

1. Notez à quel point et à quelle heure se lèvera le soleil demain.
Mêmes remarques quinze jours plus tard.
2. Notez le lieu et l'heure du coucher du soleil.
Mêmes remarques quinze jours plus tard.
3. Cherchez ce soir où se trouve l'étoile polaire. (S'il est nécessaire, montrer par une figure au tableau noir la manière de procéder.)
Même notation quelques jours plus tard. L'élève s'aperçoit que ce point est invariable.
4. Observez, ce soir, à neuf heures, où se trouve Jupiter (ou Mars).
Même observation quinze jours plus tard. On remarquera un léger déplacement par rapport aux étoiles voisines.

5. Les remarques sur le lever et le coucher du soleil se feront aussi sur le lever et le coucher de la lune, avec notation de son aspect de semaine en semaine. Comparer ces observations avec les indications d'un almanach (*Le Messenger boiteux* ou le *Bon Messenger*). Les variations donneront lieu à de nombreux et faciles exercices de calcul.

6. Notez de mois en mois le déplacement apparent d'une constellation (Grande Ourse, Orion, etc.).

Observations météorologiques.

1. Observez le ciel après votre sortie de la classe. Voyez s'il y a des nuages et notez leur position, leur mouvement, leur aspect, forme et couleur.

Mêmes remarques le lendemain et le surlendemain.

2. Dites quel vent souffle aujourd'hui. Est-il faible ou fort ?

Remarques sur la girouette et le moulinet à vent.

Mêmes observations le lendemain et le surlendemain.

3. Décrivez le temps qu'il a fait hier. Vous ferez les mêmes observations demain et après-demain.

4. Etablir quelques relations entre les phénomènes observés trois jours de suite.

5. Notation pendant dix jours et trois fois par jour des indications du baromètre et du thermomètre.

Faire ces exercices pour chaque saison.

Comparer les résultats, après calcul des moyennes.

6. Remarquer les effets de la chaleur ou du froid sur les prairies ou les champs.

Les conséquences du gel.

7. Observations sur la pluie : sa durée, son intensité, sa direction, ses effets : pénétration dans le sol, augmentation des cours d'eau, végétation, apparition des champignons, etc.

8. Observations semblables sur la neige ; épaisseur de la couche, nature friable ou moite, effets utiles et nuisibles.

9. La grêle : durée de l'averse, grosseur et nature des grêlons, effets sur la campagne. Phénomènes qui l'annoncent et l'accompagnent.

(*A suivre.*)

U. B.

COMPOSITION

Degré moyen.

Le chasseur et le chien.

PLAN.

Un chasseur poursuivait un cerf. — Son chien, affaibli par l'âge, ne put lui être utile. — Il le battit et lui fit des reproches. — Réponse du chien. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Un chasseur poursuivait un cerf, et tâchait de ranimer par ses cris et par le son du cor un chien que la vieillesse avait rendu pesant. Celui-ci, qui avait plus de courage que de forces, fit un dernier effort. Il courut si bien qu'il atteignit la bête et la mordit ; mais, faute de dents, il ne put l'arrêter. Le chasseur, au désespoir de manquer sa proie, courut au chien et le chargea de coups, en lui reprochant de n'être plus bon à rien.

« Si je ne suis plus ce que je fus autrefois, lui répliqua l'animal, ne t'en prends qu'à mon âge. Maintenant, je vaux peu, je l'avoue, mais souviens-toi, ingrat, de ce que j'ai valu dans ma jeunesse. »

N'oubliez pas les services que l'on vous a rendus autrefois.

F. MEYER.

DICTÉES

Degré supérieur.

Les baies de nos forêts. (Promenade écrite).

Faire précéder la dictée d'une leçon de choses et de l'étude du vocabulaire.

I. — Comme la plaine, la forêt a ses plantes, ses arbres, ses fleurs et ses fruits particuliers. Aujourd'hui, un chaud soleil d'août darde ses rayons sur la campagne : pénétrons dans la forêt verte et silencieuse. Des sapins, des chênes, des hêtres, des mélèzes, des pins, des bouleaux, quelques frênes, forment cette immense mer de verdure. A leur ombre, croissent maints arbustes et maintes plantes charmantes qui nous offrent pour la plupart des baies délicieuses. Les fraises parfumées rougissent le gazon des clairières ; les pentes se couvrent de myrtilles violacées. Dans les taillis mûrissent les framboises, les groseilles sauvages, les fruits de l'églantier et les grappes acides de l'épine-vinette. Voyez-vous ce sorbier ? Ses fruits semblables à du corail se mélangent aux baies noires d'un sureau voisin. Ici, des genévriers aux aiguilles piquantes se garnissent de fruits à l'arôme balsamique. Prenez garde ! ne touchez pas à ces fruits qui ressemblent à de fraîches cerises : c'est la belladone, un terrible poison ! Là-bas, je vois sourdre un ruisseau : sur ses bords, la parisette étale ses feuilles croisées autour d'une baie noire et vénéneuse. Sur la branche d'un chêne, j'aperçois une touffe de gui, mais ses fruits, tout petits encore, ne mûriront qu'à l'entrée de l'hiver. Cornouillers, viornes, nerpruns, fusains, se parent de baies : moins connues et moins utiles, nous ne nous en occuperons pas pour le moment.

II. — Avec les framboises, les myrtilles, les fraises, les groseilles, l'épine-vinette, on prépare d'excellentes confitures et des sirops rafraichissants. Dans quelques contrées, la compote de sureau est très appréciée. C'est avec le gui que l'on fait la glu. Les baies de genièvre infusées dans de l'alcool donnent une liqueur stomachique et digestive ; ces mêmes baies s'emploient en fumigations pour aromatiser l'air des chambres de malades. La belladone et la parisette, si dangereuses qu'elles soient, entrent dans des préparations pharmaceutiques. Vous le voyez, Dieu n'a rien créé d'inutile : tout dans la nature contient un germe de bien que l'homme doit s'efforcer de découvrir et de développer au profit de l'humanité.

M. MÉTRAL.

Foi, espérance, charité.

Mon enfant, chaque bonne action, chaque mouvement d'affection pour les semblables est un élan vers Dieu. Toute douleur, toute épreuve te rapproche de lui et te font sentir le besoin que tu as de son secours. Crois en lui, aime-le de tout ton cœur et mets en lui ton espérance.

Pour l'amour de lui, propose-toi chaque matin d'être meilleur que le jour précédent. A ton réveil dis en toi-même : « Aujourd'hui, je veux obéir à ma conscience, réjouir mon père et ma mère, faire du bien à mes frères, mes sœurs, mon maître, mes camarades et à tous ceux avec lesquels j'aurai quelque relation. » Mais demande à Dieu la force de tenir ta résolution. Si tu le pries, il est impossible qu'il ne t'écoute et ne t'exauce pas. Et puis, que toutes les pensées, les paroles et les actions de ta vie soient inspirées par cette idée : Dieu me voit, il lit dans mon cœur et me récompensera de tous mes efforts vers le bien. Ainsi, mon enfant, ta vie sera digne, belle, féconde ; et quand viendra l'heure dernière, tu t'endormiras avec un sourire aux lèvres ; ton agonie sera douce et ta mort paisible, comme la mort des justes.

D'après Ed. de Amicis.

E. et C. ALLAZ-ALLAZ.

Erratum : Page 519, au milieu, lisez *troisième* au lieu de *première* année.

RÉCITATION

Berceuse.

Dors, mon enfant, car voici l'heure	Dors, mon enfant, clos ta paupière ;
Où du berger l'étoile luit ;	Avec amour, Dieu nous conduit ;
Dans le feuillage, le vent pleure,	Vers lui s'envole la prière,
Dors, bonne nuit !	Dors, bonne nuit !
Dors, mon enfant, dans ta chambrette	Dors, mon enfant, son œil fidèle
Tu n'entendras plus aucun bruit ;	Veille sur nous quand le jour fuit ;
Pense au bon Dieu dans ta couchette,	Il te couvrira de son aile.
Dors, bonne nuit !	Dors, bonne nuit !

Dors, mon enfant, sans peur ni crainte,
Dès que l'aurore du jour fuit,
Dieu nous prend sous sa garde sainte ;
Dors, bonne nuit !

(Communiqué par A. R.).

M. B. MAGNAT (Brins d'Herbe).

GÉOMÉTRIE

Questions pour les maîtres.

On sait que si l'on donne aux 3 côtés a, b, c , d'un triangle les dimensions respectives 3, 4, 5, ce triangle est rectangle. Déterminer d'une façon rationnelle d'autres nombres entiers également applicables à la construction de triangles rectangles ?

On a un triangle isocèle dont l'angle inégal A vaut $15^{\circ}24'36''$. Que valent chacun des deux autres ? ($82^{\circ}17'42''$.)

Si l'on allonge progressivement le côté BB :

1° Jusqu'où demeure l'inégalité (des angles) $A < B$? (Jusqu'au moment où le triangle devient équilatéral.)

2° Quand aura-t-on $A = B$? (Au moment où $A = 60^{\circ}$ et où le triangle est équilatéral.)

3° Quand aura-t-on $A > B$? (Dès qu'on aura dépassé le point précédent.)

4° Quand aura-t-on $B = \frac{A}{2}$? (Lorsque $A = 90^{\circ}$, c'est-à-dire lorsque le triangle isocèle est en même temps triangle rectangle.)

5° Quelle est en degrés la mesure de l'angle A au moment où l'on a $A = \frac{B}{2}$? ($A = 36^{\circ}$.)

(Note : Il est facile de rendre les questions ci-dessus accessibles à l'esprit des enfants en les leur présentant dans le langage ordinaire.)

Dans un rectangle les diagonales se coupent en formant un angle A de $108^{\circ}25'42''$. Déterminer la valeur de tous les autres angles de la figure ainsi formée ? ($71^{\circ}34'18''$; $35^{\circ}47'9''$; $54^{\circ}12'51''$.)

PIDOUX-DUMUID.

Le problème de géométrie dont la donnée (voir *Educateur* page 491) nous a été communiquée — *cuique suum* — par M. Fr. Tesse, instituteur à Pampigny, a provoqué quelques réflexions que nous résumons brièvement.

M. Pidoux-Dumuid nous dit entre autres :

« Je veux bien croire que l'on ne s'éloigne pas de la vérité d'une façon bien appréciable en temps qu'il s'agit du cubage des bois en grume où l'à peu près est généralement admis. Cependant cette valeur $3\frac{1}{8} = 3,125$ est sensiblement inférieure à celles adoptées partout : $3\frac{1}{7} = 3,1428$; $\frac{355}{113} = 3,1416$. — A mon avis, il vaut mieux s'en tenir à l'exactitude mathématique pour l'étude du volume. Dans la pratique, le cubage des bois se trouve bien simplifié. Tous les

acheteurs ont sous la main des *Tables de mensuration* établies de façon à donner immédiatement le volume, connaissant la longueur et le diamètre (ou la circonférence). Les instituteurs des régions intéressées devraient se procurer ces tables (pour l'école) et apprendre à leurs élèves à s'en servir. Cela vaudrait mieux que de leur inculquer des formules. On inspire confiance aux enfants en leur faisant vérifier par le calcul un certain nombre d'exemples ; on les intéresse en leur faisant mesurer eux-mêmes la circonférence ou le diamètre (au moyen du *compas d'épaisseur*). »

M. A. Dutoit, instituteur à Bex, en nous envoyant aussi une excellente solution du problème, ajoute :

« Je remercie la rédaction de l'*Educateur* de ce qu'elle soulève de temps en temps des discussions ou pose des questions analogues à celle qui nous occupe. Je voudrais même que la chose se produisît plus fréquemment. Ce serait, je crois, un utile moyen d'intéresser tous les lecteurs. »

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

La politesse.

Cette qualité, que l'usage du monde complète, est l'expression de la bonté du cœur, c'est pourquoi elle charme partout où elle se rencontre et met chacun à l'aise, étant l'indulgence même. La politesse feinte, qui s'entache de basse flatterie ou qui n'est qu'un masque acquis à grand'peine pour dissimuler Dieu sait quoi, repousse de prime abord.

Celui qui est véritablement poli le montre partout : jamais il ne bouscule personne dans la rue, jamais il ne se moque ; il salue aimablement et quand que ce soit tous ceux qu'il connaît ; s'il est jeune, il cède le haut du trottoir aux vieillards, aux prêtres, aux femmes, aux gens pesamment chargés.

Il est aimable aussi dans sa famille et son mérite est d'autant plus grand s'il est poli avec des gens grincheux à l'ordinaire ; quel que soit son âge, il se souviendra qu'au foyer domestique il vaut mieux être aimé que d'inspirer la crainte. Si l'on veut conserver ses amis, il importe d'être poli à leur égard ; la franchise doit être la base de l'amitié, mais cette franchise peut se nuancer de rudesse ou d'indulgence... les hérissons ont-ils beaucoup d'amis ?

S'il n'est pas chez des parents ou des intimes, quelqu'un de vraiment poli ne restera jamais plus d'un quart d'heure en faisant une visite.

À table, certains usages sont admis, il est bon de les connaître. On s'assied à portée de la table, afin de s'y sentir à l'aise, sans pourtant s'y accouder jamais. En mangeant de la soupe, la main gauche est posée naturellement à côté de l'assiette ; si le potage est très chaud, on ne souffle pas dessus, mais on remplit très peu sa cuiller sur les bords de l'assiette. On ne coupe jamais son pain, on le casse en petits morceaux dont on se sert pour aider certains mets (omelette, petits pois) à se maintenir sur la fourchette. Il faut s'essuyer la bouche avant de boire. C'est avec la pointe du couteau, ou avec une cuiller spéciale que l'on se sert de sel.

En mangeant, on fera le moins de bruit possible avec ses mâchoires, et on ne parlera jamais ayant la bouche pleine.

Si le café, le thé ou le lait sont trop chauds, on les laisse refroidir un peu, mais on ne les verse pas dans la soucoupe.

Une lettre sans but ne se comprend pas, puisque c'est un bavardage inutile ; si elle a sa raison d'être on se gardera de la copier sur un manuel de correspondance ; adressée à des supérieurs, elle sera respectueuse, à des amis, le ton en sera naturel et affectueux. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'une lettre anonyme est une lâcheté, une infamie même.

Enfin, dans une assemblée religieuse, une attitude convenable est de rigueur ; de quelque religion qu'on soit, on doit respecter celle des autres ; toute opinion sincère est respectable, c'est pourquoi il faut être bien sot pour mépriser les convictions d'autrui.

AD. DÉVERIN-MAYOR.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de gymnastique suédoise à l'usage des Ecoles primaires par C.-H. Liedbeck ; traduction par le professeur Dr Jentzer et M^{lle} Beronius. Genève, librairie Stapelmohr. Prix 5 fr.

La seconde édition vient de paraître avec quelques modifications. Encouragés par le succès que le volume a rencontré dans le corps enseignant de Suisse, de France et de Belgique, les auteurs n'ont pas hésité à revoir un travail qui était loin de se présenter d'emblée sans défauts. La difficulté de rendre dans notre langue les expressions composées, brèves et nettes de la langue suédoise était la cause d'incorrections maintenant disparues. De plus, toutes les leçons gagnaient à être rétablies strictement d'après le plan de Ling ; la tâche du professeur se trouve ainsi facilitée, car les changements qu'avait apportés Liedbeck dans l'ordre des groupes ne pouvaient être conseillés qu'à des personnes très initiées au système suédois.

Le maître de gymnastique trouvera dans la préface du Dr Jentzer une exposition détaillée de la méthode rationnelle ainsi que d'excellents conseils pratiques, et plus loin un enseignement complet tel qu'on peut l'appliquer à nos élèves d'établissements primaires et secondaires et à des adultes.

Une ressource précieuse est fournie par les nombreux exercices à faire sans engins ou applicables à nos engins suisses, car il serait faux de croire qu'à moins d'une installation nouvelle on ne peut se servir de ce Manuel.

L'auteur suédois l'a préparé pendant qu'il introduisait la méthode dans les écoles primaires de son pays ; il nous fait donc bénéficier des expériences qu'il a faites au début, alors qu'on était loin d'avoir partout des locaux ; rares étaient donc les salles bien aménagées, aussi les leçons se donnaient-elles le plus souvent dans la salle d'étude. De là, les divisions du livre en leçons combinées suivant les conditions matérielles, divisions très utiles pour nous.

La partie E donne deux leçons pour une classe divisée en sections. Rien de plus gai que cette répartition des élèves pour certains travaux, entre la suspension et les sauts. Les enfants se reposent ainsi un instant de la discipline militaire qu'exigent les exercices d'ensemble sous le commandement du maître ; le bon ordre n'y perd rien.

Enfin la dernière partie, composée d'une leçon forte, s'adresse à des élèves déjà bien avancés.

De nombreuses figures (450 dont 141 forment l'intéressant tableau synoptique du professeur Norlander) jointes à des commandements détaillés, donnent une idée très exacte de tous les exercices.

Un simple coup d'œil sur ces figures laissera entrevoir la grande variété des mouvements pour chaque leçon et la vie qu'il faut y apporter pour que tout le travail puisse être exécuté, car c'est un des caractères de la méthode de vouloir un travail complet, anatomiquement parlant, dans un temps minimum, sans lasser l'élève qui quitte ainsi le local avec l'impression d'une séance bien remplie.

La progression apportée dans les exercices de chaque groupe prouve avec quel soin on développe les forces sans jamais fatiguer à l'excès.

Ce volume a enfin le mérite d'avoir fourni un programme nouveau pour l'enseignement dans une école primaire de jeunes filles à Genève. La mise en pratique des travaux qu'il contient a donné d'excellents résultats, et la méthode est adoptée maintenant dans toutes les classes. Inutile d'ajouter que tous les exercices sont applicables à l'enseignement chez les garçons ; quelques-uns leur sont même spécialement réservés.

Nous recommandons, par conséquent, cet ouvrage à tous les professeurs soucieux de faire profiter leurs leçons des idées modernes.

J. B.

VAUD

Instruction publique et Cultes.

SERVICE DES CULTES

Bex et Pampigny. — L'un des postes de pasteur de la paroisse de **Bex** et celui de la paroisse de **Pampigny** sont au concours.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes (services des cultes), avant le **10 septembre**, à 6 heures du soir.

SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

GYMNASE CLASSIQUE

L'année scolaire 1901-1902 s'ouvrira le **lundi 9 septembre, à 2 heures** de l'après-midi.

Inscriptions des candidats à l'examen d'entrée **lundi 9, à 2 heures.**

Les élèves du collège cantonal et des collèges communaux qui entrent au Gymnase **sont invités à se présenter sans faute** au directeur, à la même date et à la même heure.

Examen d'entrée : **mardi 10 septembre**, à 8 h. 20 du matin.

Début des cours : mercredi 11, à 8 h. 20 du matin.

Le directeur du Gymnase classique.

Un cours de perfectionnement pour l'enseignement de la gymnastique aux garçons, destiné aux instituteurs et aux maîtres de gymnastique de la Suisse romande, aura lieu à Lausanne, du 23 septembre au 12 octobre prochain.

Ce cours, organisé par la Société fédérale de gymnastique, est placé sous la direction de MM. E. Hartmann, à Lausanne, et E. Richème, à Neuchâtel.

Les participants recevront de la Confédération un subside journalier de fr. 2,50.

Le Département de l'instruction publique allouera en outre, aux participants vaudois qui lui en feront la demande, un subside égal à celui de la caisse fédérale.

Les inscriptions seront reçues par M. E. Hartmann, maître de gymnastique, à Lausanne, **jusqu'au 30 courant.**

ECOLES PRIMAIRES

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS. — Oppens. Fr. 1400, 10 septembre, à 6 h.

RÉGENTES. — Morges. Fr. 1400, plus l'augmentation communale de fr. 10 par an, pendant les 15 premières années pour toutes choses, 10 septembre, à 6 h.

— Echichens. Fr. 900, 10 septembre, à 6 heures. — St-Georges. Fr. 900, 13 septembre, à 6 h. — Yverdon. Fr. 1450 par an, pour toutes choses, 10 septembre, à 6 h. — Féchy. Fr. 900, 17 septembre, à 6 h. — Le Chenit. Troisième école du Brassus. Fr. 900, 17 septembre, à 6 h.

Ecoles enfantines et d'ouvrages. — Lausanne. Fr. 1000-1400, selon années de services, pour toutes choses. — Rolle. Maîtresse des ouvrages du sexe dans les deux premières classes primaires de la ville. Fonctions : 12 h. de leçons par semaine en hiver et 8 en été. Fr. 500 par an, pour toutes choses.

Conversation en allemand et en français.

Pour une maison d'éducation de collégiens à Belgrad (Serbie), on demande, pour le 15 septembre, un jeune homme, si possible avec instruction pédagogique, pour la conversation française et allemande. Pension dans la maison. Honoraires par mois selon convention, fr. 80, plus frais de voyage. Offres en allemand à M. le professeur Zdelar, Belgrad, Makensiegasse, 40.

(W. a Cto 6890/8)

Institutrice diplômée, Suisse allemande

désirant se perfectionner dans le français, cherche occupation dans bonne famille ou pensionnat. S'adresser à Mlle Ritz, cure de Moutier (Berne).

Technicum de la Suisse occidentale à Bienne

Ecoles spéciales :

1. L'Ecole d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs ;
2. L'Ecole d'électrotechnique, de mécanique théorique, de montage et de petite mécanique et mécanique de précision ;
3. L'Ecole des arts industriels et d'architecture, inclusivement l'Ecole de gravure et de ciselure et division pour la décoration de la boîte de montre ;
4. L'Ecole des chemins de fer et postes.

(Les admissions à cette dernière n'auront lieu qu'au printemps.)

Enseignement en français et en allemand

Cours préparatoire pour l'entrée au printemps.

Ouverture du semestre d'hiver le **2 octobre 1901**. Examens d'admission **30 septembre**, à 8 h. du matin, dans le bâtiment du Technicum, place Rosin. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la Direction de l'établissement. Les programmes sont gratuits. (B 835 Y)

BIENNE, le 27 août 1901.

Le Président de la Commission de surveillance :
AUG. WEBER.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

AVIS AUX PROMENEURS

ALLONS A MORAT!

ville pittoresque par ses arcades et remparts; campagne luxuriante et agréable, la vue des Alpes et du Jura; promenades en bateau à vapeur ou en bateau moteur élégant, prêt sur commande; voies ferrées en tous sens. H 2582

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



Les machines à coudre

SINGER

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

Paielements par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

COMPAGNIE "SINGER,"

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Yverdon, Kanalgasse, 8.

La Chaux-de-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Yvermont, avenue de la Gare.

Lausanne, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.

Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instruments d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII^{me} ANNÉE — N° 37.



LAUSANNE — 14 septembre 1901

L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,

5 fr.

Etranger,

fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre

les annonces :

Librairie PAYOT & Co

Lausanne.

R. LUGEN 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Groscurin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Jura Bernois.		Dériaz , J.,	Dizy.
MM. Fromaigat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Magnin , J.,	Préverenges.
Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschi , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1838

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinée l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

L'HOMME

Notions d'anatomie et de physiologie par HENRI BLANC, professeur à l'Université de Lausanne. Avec 100 figures. 1 vol. in-18^e cart. 2 fr. 75

Extraits du catalogue

RELIGION

L'Eglise chrétienne et ses mœurs. Tableaux d'histoire destinés à l'enseignement et à l'étude personnelle. Trad. de l'allemand par LOUIS GOUMAZ, pasteur 2 fr. —

LANGUE FRANÇAISE

Traité de prononciation française et de diction, accompagné de lectures en prose et en vers, par AUG. ANDRÉ. 4 fr. —

L'emploi des temps en français par H. SENSINE. 2 fr. —

Chrestomathie française du XIX^e siècle, par H. SENSINE.

Première partie : *Les Prosateurs.* Broché, 5 fr. — Toile, 6 fr. —

Deuxième partie : *Les Poètes.* Broché, 5 fr. — Toile, 6 fr. —

LANGUE ALLEMANDE

Deutsches Lesebuch für höhere Klassen par HOINVILLE et HÜBSCHER. Mit 32 illustrationen, etc. 4 fr. —

Deutsche Stunden, par le Dr HANS SCHACHT. Nouvelle méthode d'allemand basée sur l'enseignement intuitif. *Cours inférieur.* Première et seconde années. Avec gravures. 2 fr. 50

Cours supérieur. Troisième année. 2 fr. —

Deutsches Sprachbüchlein, nach den Grundzügen der Anschauungsmethode, für Primarschulen bearbeitet, par H. SCHACHT. 1 fr. —

HISTOIRE

Guide pour l'enseignement de l'histoire universelle, à l'usage des élèves de 12 à 15 ans, par J.-E. DAVID. 1 fr. 50

Le Citoyen vaudois ou notions d'instruction civique à l'usage des écoles du canton de Vaud, par F. CORTHÉSY. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise à jour par le Dr G. DE WEISS. 0 fr. 60

GÉOGRAPHIE

Géographie générale illustrée, par W. ROSIER. Europe. 3 fr. 75

Géographie illustrée de la Suisse, par le même. Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleurs de la Suisse. 1 fr. 50

Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires, par le même. Avec de nombreuses cartes et gravures. 3 fr. —

SCIENCES NATURELLES

Botanique, par PAUL JACCARD, professeur. Avec 239 fig. dans le texte. 2 fr. 75

Zoologie, par le Dr H. BLANC. Avec 318 gravures dans le texte. 3 fr. 75

Catalogues complets en distribution.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

Le Musée scolaire cantonal

(Bâtiment de l'Ecole normale, 3^e et 4^e étages)

sera ouvert gratuitement au public à partir du 1^{er} septembre prochain, les mercredi et samedi après-midi, de 2 à 5 heures.

Toute personne qui désirera le visiter en dehors de ces heures-là pourra le faire en s'adressant au concierge de l'Ecole normale.

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

pour les travaux à l'aiguille et les écoles enfantines.

En exécution du **règlement du 18 septembre 1895** sur l'organisation des écoles enfantines et sur l'obtention de brevets pour l'enseignement des travaux à l'aiguille et la direction des classes enfantines des cours spéciaux seront donnés du **1^{er} octobre à Pâques 1902**, en vue de la préparation des jeunes filles qui désirent se vouer à cet enseignement.

Ces cours sont organisés de façon à ce que les élèves qui les suivent puissent obtenir, si elles le désirent, les deux brevets mentionnés plus haut.

Les examens d'admission auront lieu **à l'Ecole normale, le vendredi 27 septembre prochain, à 8 heures du matin.**

Les personnes qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur **avant le 20 septembre prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

1. Un acte de naissance; et, pour les étrangères au canton, un acte d'origine;
2. Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile.
3. Une déclaration portant que, si elles reçoivent une bourse, elles s'engagent à desservir pendant 3 ans au moins une école d'ouvrage ou une école enfantine dans le canton, après l'obtention de leur **diplôme.**

Les aspirantes qui, en cas d'admission, désirent être mises au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admises, les aspirantes doivent être âgées de 17 ans au moins dans l'année, subir l'examen médical prévu pour l'admission à l'Ecole normale des jeunes filles, ainsi qu'un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, cela **dans les limites fixées par le règlement précité.**

Ce règlement sera envoyé sur demande.

H11070L